

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

DÉCLARATION DU BUREAU DU COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR
L'EXERCICE
DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

30 mars 2022

**AU COURS D'UNE RÉUNION AVEC LE PRÉSIDENT DE LA 76^e ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE, LE BUREAU DU COMITÉ A SOULIGNÉ LA NÉCESSITÉ POUR LA
COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DE RESTER FOCALISÉE SUR LA FIN DE
L'OCCUPATION ILLÉGALE DU TERRITOIRE PALESTINIEN PAR ISRAËL ET SUR
LA RÉOLUTION DE LA QUESTION DE PALESTINE**

Le Bureau du Comité de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a tenu aujourd'hui une réunion avec S.E. M. Abdulla Shahid, Président de la 76^e Assemblée générale. Le Bureau a appelé la communauté internationale à renouveler ses efforts pour parvenir à un règlement juste, durable et global de la question de Palestine sur la base du droit international et des résolutions des Nations Unies.

Le Bureau a mis l'accent sur le besoin urgent d'une mobilisation internationale pour permettre au peuple palestinien de réaliser son droit à l'autodétermination, de parvenir à la solution des deux États où Israéliens et Palestiniens puissent vivre côte à côte dans la paix et la sécurité sur la base des frontières reconnues d'avant 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale de l'État de Palestine, de trouver une solution juste à la situation des réfugiés de Palestine, et de s'assurer que toutes les questions relatives au statut final soient décidées exclusivement par des négociations entre les parties.

Le Bureau du Comité a souligné que les nouvelles crises globales et les conflits préoccupants ne doivent pas détourner l'attention de la communauté internationale de la situation grave dans le Territoire palestinien occupé où les stratégies et pratiques d'Israël se transforment en une annexion de facto.

Le Bureau a remercié le Président de la 76^e Assemblée générale pour son engagement en faveur des droits des Palestiniens et pour travailler à s'assurer qu'«aucun pays ne soit laissé de côté » dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Suivez le Comité des droits palestiniens: <https://www.un.org/unispal/>

Facebook: <http://www.facebook.com/UN.palestinianrights>

YouTube: <http://www.youtube.com/UNpalestinianrights>

Twitter: <http://www.twitter.com/UNISPAL>

Instagram: <https://www.instagram.com/unispal>